

MASTER 2 DROIT, PARCOURS CARRIÈRES ADMINISTRATIVES

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

MENTION	Droit
DISCIPLINE(S)	Droit Public
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et de science politique (DSP)
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français.

Le Master 2 Concours administratifs présente la spécificité d'être délocalisé à l'IEP à Saint-Germain-en-Laye.

Il correspond au parcours Carrières administratives de la Mention Droit en 2ème année de Master. Il a pour objectif de préparer dans les meilleures conditions les étudiants issus de l'université aux concours de la fonction publique de nature non judiciaire. Par rapport aux étudiants des Instituts d'Etudes Politiques (« Science Po »), les étudiants issus du cursus universitaire classique souffrent d'un taux de réussite nettement inférieur, alors même qu'ils sont souvent techniquement plus compétents. Le Master a pour objet de réduire ce décalage, et de développer chez les étudiants les savoir-faire qui leur permettront de mieux valoriser leurs compétences, en élargissant leur approche au-delà du domaine parfois trop spécialisé auquel leur cursus les a accoutumés. Ils seront ainsi mieux à même, en année de M2, d'intégrer une promotion dans laquelle seront également inscrits des étudiants issus de l'IEP de Saint Germain en Laye, venus achever leur formation au sein du master.

Aussi les enseignements dispensés en année de M1 se veulent-ils résolument pluridisciplinaires en termes de contenus (histoire, économie, culture générale), et professionnalisants en termes de méthodes (ateliers dissertation, note de synthèse, simulation d'oraux).

En année de M2, les enseignements visent un double objectif : approfondir, pour les étudiants issus du M1, les

techniques de préparation aux épreuves (l'expérience montre qu'une pleine maîtrise de la méthodologie s'acquiert mieux sur deux années que sur une seule) ; d'autre part, l'objectif est de permettre aux étudiants, selon leur discipline d'origine, de combler leurs lacunes dans les matières qu'ils maîtrisent le moins, par une offre diversifiée parmi les enseignements dispensés à la faculté de droit en années de L2, L3 et M1. Certains séminaires peuvent servir aux étudiants dénués de formation juridique antérieure.

Spécificités de la formation

Les enseignements ont été conçus de manière à permettre à des étudiants issus de filières parfois très différentes de se mettre à niveau dans les domaines qu'ils maîtrisent le moins, tout en approfondissant leurs compétences dans leur discipline d'origine, pour les juristes et politistes. L'accent est mis sur les enseignements correspondants aux épreuves écrites des concours et examens, ainsi que sur la préparation aux épreuves écrites et orales et de langue vivante.

Outre les exemples déjà cités, des enseignements plus spécifiques sont proposés aux étudiants qui se destinent aux concours de la police et de la gendarmerie, en partenariat avec le parcours Carrières judiciaires (droit pénal et procédure pénale).

Chaque semestre comprend des enseignements et des ateliers (ateliers de préparation aux épreuves écrites et ateliers de préparation aux épreuves orales).

Compétences développées

Le M2 Carrières administratives étant consacré à la préparation aux examens et concours, la perspective méthodologique est évidemment très forte. A l'issue de cette formation, les étudiants disposeront :

- d'une solide formation sur l'action publique (économique, sociale, sécuritaire)
- d'une bonne culture générale.
- d'une réflexion transversale
- d'une maîtrise de la qualification et de l'interprétation juridiques.
- d'un esprit de synthèse. Notes de synthèse.
- d'une capacité à affronter les épreuves spécifiques des concours (dissertation, grand jury, cas pratiques...)
- d'une capacité de travail personnel et autonome

Echanges internationaux

Le parcours carrières administratives, préparant à des concours de la fonction publique française ou assimilée, ne se prête pas à des échanges internationaux.

Partenaires

Laboratoire DANTE - Laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles technologies

Laboratoire VIP - Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques

Laboratoire CESDIP - Centre de recherches sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales

Conditions d'admission

En 2^{de} année, les recrutements sont plus diversifiés qu'en première année : outre les étudiants de l'UVSQ, les étudiants peuvent provenir d'autres universités, des IEP, en particulier celui de Saint Germain en Laye : le master fait en effet partie intégrante de l'offre proposée aux étudiants de l'IEP Saint Germain en Laye, pour leur dernière année d'études. Aussi ces étudiants obtiennent-ils à la fois deux diplômes de fin d'études : celui du master et celui de l'IEP. Les promotions de M2 accueillent également d'autres étudiants issus de sciences humaines et sociales. Les étudiants ayant suivi la mention en année de M1 ont vocation à poursuivre leur cursus en année de M2, sous réserve d'avoir obtenu des notes d'un niveau suffisant. S'agissant des moyennes antérieurement obtenues, les exigences sont plus élevées pour les étudiants n'ayant jamais fait de droit, afin de s'assurer de leur capacité d'intégration dans le délai du semestre 3, de façon à ce qu'ils soient en mesure de passer, avec des chances raisonnables de succès, des épreuves d'admissibilité qui, pour la plupart des concours de catégorie A, ont lieu au début du semestre 4.

Le recrutement se fait en deux temps : une présélection sur dossier, puis une sélection par le biais d'un entretien.

Inscription

Date d'ouverture de candidature : 15/05/2020

Date de fermeture de candidature : 01/07/2020

Modalités de recrutement : Pré-sélection sur dossier et sélection sur entretien des candidats (si nécessaire)

Pièces de candidatures spécifiques : Notes du baccalauréat, de la licence et du Master 1, et au sein de l'enseignement supérieur. CV et lettre de motivation faisant ressortir précisément les concours envisagés et, possiblement, le stage de fin de cursus prévu.

La campagne de candidature sera ouverte par l'application E-candidat, logiciel de demande d'inscription.

Si vous rencontrez des difficultés sur e-candidature merci d'envoyer un message à : candidature.droit@uvsq.fr

Formation nous ouverte aux étudiants étrangers

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études
- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

SEMESTRE 5

BCC disciplinaire

Culture générale (30h - 4 ECTS) UE mutualisée avec le M2 carrières judiciaires
Politiques publiques (territoriales, économiques, sociales) (20h - 4 ECTS)
Droit public - libertés publiques (20h - 3 ECTS) :
Droit administratif (20h - 2 ECTS)
Droit de l'Union Européenne (20h - 2 ECTS)

BCC disciplinaire et complémentaire d'appui (Ateliers d'entraînements aux épreuves des concours)

Ateliers notes de synthèse (10h - 2 ECTS)
Ateliers Droit public (QRC, composition) (10h - 2 ECTS)

BCC d'appui au choix :

Finances publiques (20h - 3 ECTS)
Droit pénal et procédure pénale (20h - 3 ECTS)

BCC d'appui au choix :

Ateliers cas / composition de politiques publiques (10h - 3 ECTS)
Ateliers de dissertations pénal - PP (10h - 3 ECTS)

BCC d'appui au choix :

Ateliers QRC spécifiques IRA (10h - 3 ECTS)
Ateliers QRC spécifiques police (10h - 3 ECTS)
Ateliers QRC spécifiques administration pénitentiaire (10h - 3 ECTS)

SEMESTRE 6

Culture générale (10h - 3 ECTS)
Droit public - Libertés publiques (10h - 3 ECTS)

BCC disciplinaire au choix :

Droit pénal et procédure pénale (10h - 3 ECTS)
Politiques publiques (10h - 3 ECTS)

BCC disciplinaire au choix (1 matière)

Politiques publiques et action publique : Sécurité pénitentiaire, politique pénale (8h - 1 ECTS)
Politiques publiques et action publique : Culture, éducation (8h - 1 ECTS)
Politiques publiques et action publique : Fonction publique, GRH (8h - 1 ECTS)

BCC disciplinaire et complémentaire d'appui - (Ateliers d'entraînements aux épreuves des concours)

Ateliers QRC - Composition droit administratif général et fonction publique (20h - 4 ECTS)

Ateliers Langue vivante (10h - 2 ECTS)

Rapport de stage (6 ECTS)

BCC d'appui au choix (1 matière)

Ateliers de dissertations pénal - PP (10h - 3 ECTS)

Ateliers Entretien individuel (10h - 3 ECTS)

BCC d'appui au choix (1 matière)

Ateliers QRC spécifiques IRA (10h - 2 ECTS)

Ateliers QRC spécifiques police (10h - 2 ECTS)

Ateliers QRC spécifiques administration pénitentiaire (10h - 2 ECTS)

BCC d'appui au choix (1 matière)

Ateliers QRC - Droit administratif général et fonction publique (10h - 3 ECTS)

Engagement et vie associative (14h - 3 ECTS)

Contrôle de connaissances

Outre des modalités d'évaluation classiques, par le biais d'examens terminaux qui prennent la forme d'un concours blanc, les séminaires et ateliers permettent aux étudiants de disposer d'une évaluation permanente de l'amélioration de leurs performances, que ce soit par le biais de galops ou d'entraînements à l'oral. L'expérience a montré qu'un tel suivi personnalisé permettait une progression souvent spectaculaire en l'espace d'une année. Elle devrait être encore meilleure en s'étalant sur deux ans de formation (v. enseignements d'ouverture de 1ère année).

Examen terminal pour les enseignements fondamentaux, sous forme de concours blanc à la fin de chaque semestre

Contrôle continu pour les enseignements d'ouverture (ateliers).

Stages

Le stage est obligatoire en M2.

Calendrier(s)

Calendrier universitaire établi par la faculté de droit.

Perspectives professionnelles

Commissaire de police, Officier de police, Gendarmerie, Instituts régionaux d'administration, Inspecteur des finances, Inspecteur jeunesse et sports, Inspecteur des douanes, Directeur d'hôpital, etc.

Pour plus de précisions, téléchargez :

- la fiche devenir professionnel réalisée à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2017 de ce Master.
- la liste des emplois et missions occupés 30 mois après le Master par les promotions 2008 à 2017

Adresses et coordonnées

Faculté de Droit et de Science politique

3 rue de la division Leclerc - 78280 Guyancourt

Standard : 01 39 25 53 13

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité l'enseignant responsable ou les secrétariats dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Enseignante responsable de la mention

Anne-Valérie Le Fur

anne-valerie.lefur@uvsq.fr

Co-Directeur

Raphaël MATTA-DUVIGNAU

raphmattaduvignau@orange.fr

Secrétariat pédagogique :

Nadège LEARD

nadege.leard@uvsq.fr

Tél. : 01 39 25 52 55

Bureau : 217

Reprise d'études

Françoise JENSSONNIE

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Tél : 01 39 25 53 29

Bureau : 352

Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10

orientationsqy.defip@uvsq.fr